

Le 11 février 2016

**M<sup>e</sup> Louise Tremblay**  
Ligne directe : 514.871.5476  
ltremblay@millerthomson.com

**PAR SDE ET PAR COURRIER**

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
800, Place Victoria - Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : Demande ré-amendée de Gazifère Inc. pour la fermeture réglementaire de ses livres pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014, la fixation du taux de rendement sur l'avoir de l'actionnaire pour les années témoins 2016 et 2017, l'approbation de son plan d'approvisionnement et la modification de ses tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.  
Dossier de la Régie : R-3924-2015 (Phase 4)  
Notre dossier : 111216.0082

---

Chère consoeur,

Notre cliente nous informe qu'elle ne sera pas en mesure de déposer l'ensemble des réponses aux demandes de renseignements de la Régie et des intervenants dans le cadre de la phase 4 du dossier mentionné en titre conformément à l'échéancier prescrit à cet égard, à savoir avant 12h le 12 février 2016.

Cette situation résulte, entre autres, de la charge de travail qui incombe aux employés d'EGD. En effet, plusieurs questions portant sur l'allocation des coûts entre les tarifs relèvent de la compétence de ces derniers alors qu'ils doivent également finaliser les tarifs, dont le dépôt pour approbation est fixé au 16 février prochain.

Dans ces circonstances, notre cliente prévoit procéder à un premier dépôt demain matin et verra à déposer les réponses manquantes dans les meilleurs délais et au plus tard le 19 février prochain. Nous prions la Régie d'accorder ce délai additionnel à Gazifère eu égard aux circonstances.

Veillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MILLER THOMSON S.E.N.C.R.L.

Louise Tremblay

LT/ld

P.j.

c.c.

(par courriel seulement)

Me Guy Sarault (ACIG)

Me Pierre-Olivier Charlebois (FCEI)

Me Dominique Neuman (S.É.-AQLPA)